



Principales décisions de la session du Conseil départemental des 26 et 27 avril 2021

Amiens, le mardi 27 avril 2021

Les 46 Conseillers départementaux de la Somme se sont réunis en session afin d'étudier et de voter, entre autres, le Compte administratif 2020 de la collectivité. Avant l'étude des rapports, un hommage solennel a été rendu par l'Assemblée départementale à Bernard Davergne, Conseiller départemental du canton de Gamaches, décédé le 31 mars dernier à l'âge de 76 ans. Son remplaçant, Frédéric Delohen a été installé en début de séance et élu membre de la Commission permanente.

Finances, planification et administration générale

► Compte Administratif 2020 : ce qu'il faut en retenir

1/ Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 564,9 M€ à comparer à 543 M€ en 2019 soit une hausse de 4% après une hausse de 2,57% (2018/2019) et deux baisses consécutives de 3,82% (2016/2017) et 2,44% (2017/2018).

Cette augmentation sensible s'explique pour une grande partie par les effets de la crise sanitaire et la volonté de la collectivité départementale d'en atténuer les effets par la mise en place d'un Plan de relance de 50 M€ donc 20 M€ pour la seule section de fonctionnement.

Ces évolutions sont essentiellement issues des politiques sociales : pour le RSA (+ 6,9 M€), pour les dépenses d'accueil familial (+ 0,75 M€), pour l'hébergement des personnes âgées en établissement (+ 3 M€), l'allocation personnalisée d'autonomie (+ 0,7 M€) mais également pour les frais de personnel (+ 3,1 M€) dont 2,3 M€ pour les assistants familiaux du fait du recrutement de 57 assistants familiaux sur l'année 2020 et les subventions de fonctionnement versées (+ 4,4 M€) avec la mise en place du plan de relance ;

Elles sont conjuguées à quelques diminutions : charges financières (- 0,6 M€) ; reversement de produits (reversement fonds de péréquation DMTO et reversement CVAE suite au transfert de la compétence transport (- 1,2 M€) ; charges à caractère général (- 0,7 M€) malgré l'achat d'équipements de protection liés à la crise sanitaire, baisse de dépenses de gestion courante au regard de leur nature qui n'ont pas pu être engagées en totalité en 2020 (fournitures de voirie, transports...).

2/ Une progression des recettes réelles de fonctionnement (640 M€, +1,87 %) provenant :

- + 2,4 M€ pour les droits de mutation malgré la crise sanitaire ;
- + 3,4 M€ soit 2,4 % de hausse du produit du foncier bâti, pas d'augmentation du taux comme promis en début de mandat par la majorité ;
- + 3,6 M€ au titre de la TSCA (taxe spéciale sur les conventions d'assurance)

À noter, le poids du **reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité**, principales dépenses de la collectivité et le cœur de ses compétences, d'un montant de **64 M€** pour la seule année 2020.

3/ L'épargne brute est de 75,1 M€

Son taux, l'un des indicateurs les plus importants, s'établit à 11,7 %, au-dessus de l'objectif de 10% fixé par la majorité départementale en début de mandat.

4/ Les dépenses réelles d'investissement qui traduisent la volonté de la majorité départementale de préparer l'avenir et contribuent à l'économie locale s'élèvent à 100,3 M€. Hors dette, les dépenses d'investissement sont stables entre les deux exercices pour se situer à 77,4 M€ à comparer à 77,6 M€ en 2019 et ce malgré la crise sanitaire et son impact sur l'activité économique. Elles se déclinent principalement ainsi :

- Infrastructures (routes, canal, ports) : 32,5 M€
- Moyens généraux : 9,7 M€
- Collèges : 8,6 M€
- Aménagement du territoire : 8,5 M€
- Développement agricole et rural : 7,4 M€
- Politiques sociales (enfance, insertion, autonomie) : 3,9 M€

5/ Ces dépenses sont financées par des recettes réelles d'investissement en augmentation, (hors dette + 1,8 M€ soit 19,2 M€ du fait de la hausse du FCTVA perçu).

L'emprunt en 2020 s'élève à 31,4 M€ après une période de désendettement (emprunt de 12,8 M€ en 2018 et aucun emprunt en 2019).

6/ La dette augmente de + 3,6%, 269,7 M€ au 31 décembre 2020. La capacité de désendettement est de 3,6 années fin 2020 (contre 3,1 années fin 2019). Celle-ci reste bien inférieure au plafond fixé à 10 ans pour les Départements, démontrant la bonne santé financière de la collectivité.

En conclusion, le résultat net s'élève à 107,67 M€ en 2020. Ce résultat va permettre de faire face aux effets de la crise qui risquent de s'accroître pour le Département en 2021 et 2022, en particulier au titre des dépenses sociales.

► Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) des Hauts-de-France a ouvert le 24 janvier 2020 un contrôle des comptes et de la gestion du Conseil départemental de la Somme pour les exercices 2015 et suivants. Le contrôle a porté sur le suivi des observations du précédent contrôle, ainsi que sur la situation financière. Elle a adressé le 14 janvier 2021 son rapport d'observations définitives faisant suite aux réponses et éléments d'informations complémentaires apportés par le Département.

Les principales conclusions reprises dans la synthèse sont les suivantes :

Les procédures budgétaires déployées par les services départementaux ont évolué positivement depuis le dernier contrôle de la chambre ce qui a contribué à une information financière plus complète et rigoureuse, permettant de mieux éclairer l'assemblée départementale dans ses choix budgétaires.

La situation financière reposait sur des bases solides fin 2019, s'étant nettement améliorée en fin de période. L'effort accompli par la collectivité pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement a produit des résultats qui ont permis de restaurer la capacité de financement des investissements et de diminuer l'endettement.

Cependant, le caractère très volatile des ressources départementales (droits de mutation à titre onéreux ou contribution sur la valeur ajoutée des entreprises), qui dépendent directement de l'évolution de la conjoncture économique, constitue un handicap patent. Les conséquences de la crise sanitaire sur le niveau de ressources fiscales pourraient être importantes, possiblement dès 2020 mais surtout sur les années suivantes.

Dans un contexte où les finances des départements sont soumises à de fortes tensions, aggravées par la crise sanitaire, celui de la Somme a su faire des choix qui pourraient s'avérer utiles à l'heure où la collectivité affrontera les difficultés qui résulteront de la crise.

Enfin, la Chambre précise qu'avec un volume moyen de 100 M€ d'achats par an, le Département de la Somme a mis en place des procédures formalisées et a professionnalisé ses agents. Le contrôle de quelques dossiers par la chambre a montré que leur tenue est irréprochable et que les procédures de passation sont conformes au code de la commande publique.

En synthèse donc, et en reprenant les têtes de chapitres formulées par la CRC :

- le précédent contrôle a été suivi : il n'y a pas au titre de ce contrôle de rappel au droit ou de recommandations ;
- l'organisation politique et administrative est claire et pragmatique ;
- l'organisation comptable et financière est rigoureuse ;
- la situation financière est confortée ;
- l'organisation de la commande publique est très rigoureuse.

Conformément à la loi, les conseillers départementaux ont pris acte de ce rapport concernant la situation financière du Département de la Somme à compter de l'année 2015.

► **Recrutement de 100 volontaires Service Civique**

Le Département s'engage à accueillir 100 volontaires « Service Civique » dans les services de l'administration et sein d'établissements partenaires du Département. Le service civique a pour objectif de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de donner du temps à la collectivité pour contribuer et renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.

Ce recrutement massif permettra grâce, à une action forte d'accompagnement, de soutenir la réussite des jeunes. C'est l'opportunité pour eux de vivre une expérience structurante par la rencontre de nouveaux publics, le développement de leurs compétences et le soutien de leur projet d'avenir et perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit également d'amplifier les actions de cohésion sociale et de solidarité de proximité menées par la collectivité en faveur des usagers, et d'expérimenter des projets d'innovation sociale.

23 types de mission seront proposés essentiellement au sein de la Direction Générale des solidarités et de l'insertion ainsi qu'au sein des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou d'unités de soins de longue durée (USLD).

Solarisation sur les toits de nos bâtiments départementaux

Le Département de la Somme souhaite mettre un œuvre la solarisation de son patrimoine. Ce projet fait partie des grands enjeux de la politique « bâtiments » identifiés dans le Budget Primitif 2021.

Il s'agit d'engager le Département dans le développement d'une filière décarbonée pour la production d'énergie sur son territoire par la mise à disposition à titre onéreux d'espaces (toitures, terrains...) à un ou plusieurs développeurs chargés de réaliser des projets photovoltaïques sur des propriétés publiques et privées du Département.

Au moins 80 sites ont été identifiés à ce jour (sites scolaires, administratifs, culturels, sociaux, sportifs et infrastructures). La procédure de mise en concurrence se déroulera sur environ 6 mois.

Solidarités / Insertion

► **Appel à Manifestation d'intérêt : « Accompagnement au numérique pour tous »**

En France, 13 millions de personnes sont éloignés du numérique. Dans la Somme, se sont 22 000 personnes qui sont considérées en situation d'illectronisme. La ruralité d'une partie du territoire départemental rend difficile l'accès aux services publics. Et la crise sanitaire, qui a renforcé l'isolement physique ou psychologique d'une partie de la population, a suscité de nouveaux besoins de liens sociaux.

Dans ce contexte, et alors que les démarches administratives seront largement dématérialisées en 2022, le Gouvernement a annoncé, au titre du plan de relance, la mobilisation de 250 M€ en faveur de l'inclusion numérique : financement de la formation et du déploiement de 4 000 conseillers numériques France Services pendant une durée de deux ans. Ces conseillers proposeront des ateliers d'initiation au numérique auprès des différents publics.

Au regard des besoins non couverts dans la Somme, et pour compléter l'offre de diagnostic et d'accompagnement en matière d'illectronisme financée à ce jour par le Département pour 300 bénéficiaires du RSA, le Département fait acte de candidature à cet Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement de 5 conseillers numérique afin d'amplifier son action en direction des publics les plus éloignés du numérique.

Aménagement durable du territoire, habitat, environnement et ruralité

Aménagement

Dispositif de soutien exceptionnel doté de 250 000 €, en faveur des collectivités impactées pas les intempéries survenues le 17 avril 2020. Ce dispositif a permis jusqu'à présent d'accompagner 6 dossiers pour un montant total de 77 986 €.

Au delà des 13 communes reconnues en état de catastrophe naturelle (Allery, Bernâtre, Buigny-l'Abbé, Bussus-Bussuel, Cocquerel, Conteville, Cramont, Francières, Maison-Roland, Maizicourt, Saint-Riquier, Vauchelles-lès-Quesnoy et Yaucourt-Bussus), l'état de catastrophe naturelle a également été constaté pour 7 autres communes à la suite d'événements climatiques survenus en mars, mai et août 2020 (Argoules, Bettencourt-Rivière, L'Etoile, Fontaine-sur-Somme, Pont-Noyelle, Prouzel et Saint-Germain-sur-Bresle).

Au regard des crédits encore disponibles sur la ligne budgétaire (172 014 €), le règlement de ce dispositif d'aide exceptionnel est modifié afin de rendre éligible ces 7 communes.

Nouveau dispositif de soutien aux équipements sportifs

Dans le cadre de la labellisation « Terre de jeux 2024 », le Département souhaite accroître les moyens consacrés au développement des équipements mutualisables et accessibles au plus grand nombre dans une logique de promotion des pratiques sportives. Cette préoccupation conforte la volonté départementale de favoriser la pratique du sport santé à tous les âges de la vie, et consacre les enjeux d'éducation, de formation et de lien social liés à la pratique sportive fédérée ou non.

4 M€ sont mobilisés sur 3 ans pour ce dispositif (aide plafonnée à 300 000 €) qui s'adresse aux communes et groupements de communes ainsi qu'aux acteurs du mouvement sportif (comités départementaux, clubs sportifs et associations affiliées à une fédération sportive agréée) et syndicats scolaires.

Infrastructures

Projet de réouverture à la navigation de la section Offoy Saint-Simon du Canal de la Somme

Depuis 2005, des démarches sont engagées auprès de Voies Navigables de France (VNF) pour le transfert de propriété de la section Offoy Saint-Simon du Canal de la Somme afin de la rouvrir à la navigation interrompue depuis 2003.

Ce projet de réouverture vise :

- la réappropriation du canal par les habitants et les acteurs locaux en lui redonnant vie et en l'intégrant pleinement comme un élément structurant de l'espace public local ;
- la dynamisation touristique de l'axe vallée de Somme de Saint-Quentin dans l'Aisne à Saint-Quentin-en-Tourmont dans la Somme.

La proposition de négociation avec l'ensemble des acteurs concernés sur la participation aux travaux de remise en état et d'aménagement pour la continuité de la Véloroute Vallée de la Somme conduirait à un coût total de 9 M€HT en investissement. Le coût annuel de fonctionnement est estimé à 250 000€ TTC et un coût annuel d'investissement de 140 000€ HT.

Le Conseil départemental émet un avis au projet de réouverture à la navigation de la section Offoy Saint-Simon du Canal de la Somme et sollicite officiellement, auprès des services de l'État, le transfert de propriété et l'autorisation à signer toutes conventions permettant au Département d'avancer sur les travaux et les procédures réglementaires et environnementales sans attendre ce transfert officiel.

Développement de la production hydroélectrique sur le Canal de la Somme

Le Département de la Somme, la ville d'Amiens et la commune de Long sont engagés dans des démarches de transition énergétique et souhaitent contribuer au développement de production d'énergie électrique hydraulique en favorisant l'installation d'opérateurs privés, capables d'investir dans des équipements hydroélectriques sur les sites du canal de la Somme.

Afin de maîtriser le nombre de projets sur le canal et ses abords, les trois collectivités mettent en place une politique commune de mise à disposition de leurs sites, dans le cadre d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt commune, pour déterminer le choix d'un opérateur compétent chargé d'investir, de construire, d'entretenir et d'exploiter des équipements hydroélectriques sur le canal et ses abords.

Éducation, culture et sport

Appel à projets 2021 « Culture et handicap »

Le Département développera, dès le mois de mai, un nouveau dispositif intitulé « Culture et handicap ». Celui-ci s'inscrit dans sa volonté d'intégrer la culture dans une réflexion plus globale en faveur du handicap et vise à améliorer des conditions de vie des personnes âgées et handicapées en établissement. Il permettra également de soutenir les associations culturelles samariennes du spectacle vivant mises à mal dans le contexte sanitaire actuel.

- 60 000 € sont dédiés à ce nouveau dispositif

Développement agricole

► Soutien aux activités économiques en milieu rural



Mesure 7 : Soutenir immédiatement les acteurs de l'économie locale et de proximité

Action « Mettre en place un fonds d'aide exceptionnelle, à caractère social, en faveur des entrepreneurs samariens intervenant dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire »

Modification du dispositif d'aide exceptionnelle à caractère social en faveur des entrepreneurs samariens afin de le rendre accessible à un plus grand nombre et augmentation des crédits à hauteur de 500 000 €.

+ + + + +

Les délibérations des sessions et des Commissions permanentes du Conseil départemental de la Somme sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

